

La situation de l'esthétique chez Fichte à la lumière de la loi de la réflexion

MARIN CLOUET-LANGELIER, *Université Laval*

RÉSUMÉ : Dans son écrit de jeunesse, *Sur l'esprit et la lettre en philosophie*, Fichte élabore une esthétique dont la valeur, par rapport à son œuvre philosophique, était interrogée par la tradition. Contre ces doutes et désirant restituer la continuité de cette théorie esthétique avec les principes guidant l'œuvre de Fichte, nous proposons d'en rendre compte à l'aune de la notion de réflexion, présente tout au long de son parcours philosophique. Pour ce faire, il s'agira d'abord de restituer la genèse et le sens de la loi de la réflexion dans la *Doctrine de la science*, pour ensuite en indiquer les différentes mises en œuvre à travers l'explicitation du procédé de réfutation. Finalement, nous tenterons de montrer les multiples liens entre l'esthétique de Fichte et la loi de la réflexion.

Introduction

Qu'il y ait une esthétique chez Johann Gottlieb Fichte, cela n'est pas remis en question par la tradition. Mis à part les considérations ponctuelles dans ses œuvres complètes¹, Fichte consacre un texte complet à la question : il s'agit de *Sur l'esprit et la lettre en philosophie*². Ce qui fait en revanche l'objet d'un désaccord, c'est la valeur de cette esthétique dans l'ensemble de sa philosophie. Par exemple, pour l'école kantienne française³, la pertinence de Fichte en matière d'esthétique se résumerait à un outil pédagogique permettant de justifier le passage du point de vue commun au point de vue transcendantal, et ce, en amenant le lecteur à progresser peu à peu vers le kantisme plutôt que de lui exposer directement

les thèses⁴. Plusieurs commentateurs soutiennent la thèse opposée, celle d'un fondement philosophique dans l'esthétique. Pour ceux-ci, l'esthétique chez Fichte occupe une place tout aussi importante que la philosophie transcendantale kantienne, au point d'en être indépendante et fondée par un principe qui lui est propre, l'imagination productrice⁵.

À la différence de ces interprétations, nous tenterons dans ce texte de soutenir la thèse selon laquelle l'esthétique chez Fichte tient une place cohérente avec le reste de son œuvre puisqu'elle se comprend à l'aune de la *loi de la réflexion*, qui structure toute sa philosophie. Cela revient à dire que l'esthétique, au même titre que d'autres objets dans ses autres ouvrages, est appréhendée comme un objet à examiner d'après la loi de la réflexion. Cette dernière servira d'abord d'outil de réfutation pour repérer les théories esthétiques contradictoires et ensuite d'outil de construction pour en établir une qui soit non seulement valide, mais aussi cohérente avec l'esprit philosophique fiction.

Afin de restituer la continuité entre les thèses fichtéennes sur l'esthétique et la loi de la réflexion à l'œuvre dans sa philosophie, nous proposons d'aborder les points essentiels de l'écrit *Sur l'esprit et la lettre en philosophie* selon leur but visé. Dans un premier temps, il nous faudra expliquer de façon générale les principes établis dans la doctrine de la science de 1794 pour comprendre comment s'y fonde la loi de la réflexion. Dans un second temps, l'étude de la mise en pratique de la loi de la réflexion nous mènera à son procédé de réfutation d'énoncés et de principes philosophiques. Enfin, nous pourrons aborder les thèses de Fichte sur l'esthétique à l'aune de la réflexion et du procédé de réfutation.

1. Loi de la réflexion

1.1. L'objet de la philosophie fichtéenne

Tout au long de sa vie, Fichte s'est confronté à un certain kantisme orthodoxe dominant à son époque. Obnubilé par une lecture à la lettre des trois *Critiques*⁶, ce kantisme les a érigés

au titre de dogme⁷. Une telle lecture les menait inévitablement à de graves erreurs d'interprétation, au point de faire de Kant une figure anti-philosophique⁸. L'opposition à une telle dénaturation de Kant permit une convergence des premiers représentants du postkantisme, à qui Fichte s'est rallié en vue d'en défendre l'esprit. Le projet philosophique l'animant était de parvenir au point de vue à partir duquel les *Critiques* ont pu être écrites, c'est-à-dire qui puisse garantir leur propre point de vue. Il lui fallait donc en fonder les principes. Selon Kant, la source de la connaissance se trouverait dans les deux facultés de réceptivité et de spontanéité. Ces deux sources que sont la sensibilité (faculté de recevoir des représentations) et l'entendement (faculté de créer des concepts), sont liées dans la représentation, qui est le terme ultime et indépassable du savoir permettant de mettre en relation un objet et un sujet, un représenté et un représentant⁹. Or, tout au long des *Critiques*, Kant assumait ce principe de la représentation sans jamais le démontrer. Pour Fichte, il était nécessaire de fonder ce fait de la représentation dans un principe qui permette d'en restituer la genèse et la légitimité.

C'est justement l'objet de la « doctrine de la science » (*Wissenschaftslehre*). Dans cet ouvrage, il s'agit pour Fichte d'exposer la formation nécessaire à tout discours prétendant au savoir¹⁰. Cette doctrine a pour point de départ la représentation qui fondait la majorité des courants philosophiques de l'époque de Fichte. C'est un point de départ auquel il s'oppose en tentant de développer une doctrine ou une science du savoir, qui lui permettra en retour de réfléchir aux conditions de validité du rapport représentationnel et de le fonder. Dans le cours donné pour la doctrine de la science de 1794, les *Principes* ou *Fondements de la doctrine de la science*, Fichte enseigna le but guidant le développement de la doctrine :

Nous devons dégager le principe absolument premier, entièrement inconditionné de toute connaissance (*Wissen*¹¹) humaine. Si ce principe doit être absolument premier, il ne peut être *ni prouvé ni défini*. Il doit exprimer cet acte (*Tathandlung*) qui n'apparaît pas selon les déterminations

empiriques de notre conscience et qui ne peut apparaître, mais qui plutôt est au fondement de toute conscience et seul la rend possible. Dans l'exposition de cet acte, il faut moins craindre de ne pas penser, ce que l'on doit penser - la nature de notre esprit y a veillé - que de penser, ce que l'on ne doit pas penser. De là la nécessité d'une *réflexion* sur tout ce qu'on aurait pu penser y appartenir et d'une *abstraction* de tout ce qui n'y appartient pas effectivement¹².

La doctrine de la science doit partir d'un premier principe qui ne puisse être prouvé et qui soit au fondement de toute pensée. Contrairement à ce qui est conditionné¹³, un tel acte ne peut qu'être thétique, inconditionné. Par conséquent, on ne peut ni prouver ni définir ce qu'est l'activité de la pensée qui est toujours déjà première. Ce premier principe se dit de plusieurs manières : «sujet-objectivité», «Moi = Moi», «Je suis-je», «action-agie (*Tathandlung*)», «accord entre l'effectué et l'effectuation»¹⁴. Toutes ces formulations du premier principe réfèrent toujours à une seule chose : la loi de la réflexion ou de l'autoréférence. La loi de la réflexion décrit l'identité entre le sujet et l'objet et permet de fonder la connaissance par son caractère inconditionné.

1.2 *Abstraction et factualité*

Mais à présent comment démontrer de manière évidente ce principe ? En faisant abstraction de ce qui n'est pas interrogé et en s'enquérant de ce qui en serait constitutif. Autrement dit, l'enquête sur le premier principe se fait en deux temps, selon l'ordre correct des actes de l'esprit : il faut faire abstraction ou rejeter ce qui est étranger à la réflexion, puis, du point de vue de la réflexion, il faut voir comment elle se met à l'œuvre. Comme «la nature de notre esprit y a veillé», ce qui doit être pensé par réflexion le sera de toute évidence en raison de notre constitution d'êtres pensants, toutefois cette pensée doit être correctement orientée vers l'objet interrogé. Cela revient à dire que la réflexion, une fois décelée, doit être adéquatement utilisée afin de valider ou d'invalidier l'objet étudié et plus généralement le principe de représentation. Il y a donc

deux mouvements à l'œuvre dans la *Doctrine de la science* qui sont simultanés : d'un côté, il s'agit pour Fichte, dans une enquête que l'on pourrait dire génétique, de déceler le principe de réflexion en faisant abstraction de ce qui lui est étranger ; de l'autre, en recourant au principe de réflexion, Fichte conduit un travail de validation ou d'invalidation de ce dont il a fait préalablement abstraction.

Ce dont il faut faire abstraction pour déceler le principe de réflexion, c'est la factualité (*Tatsache*). Le caractère du fait ou du donné est la factualité, elle est ce qui se donne au sujet, ou du moins ce qui lui apparaît comme tel. Dans la relation sujet-objet du fait de la représentation, que Fichte tente de fonder, l'objet est justement un fait pour le sujet, il lui est donné. Le problème survient lorsqu'un fait est accepté tel quel, sans en examiner le fondement, puisqu'il fait courir le risque d'accepter des concepts dogmatiques¹⁵, des jugements autocontradictaires sur le monde. L'objectification du fait de la représentation par la conscience doit donc être validée avant d'être intégrée. Autrement dit, la thèse « l'objet se donne au sujet sous forme de représentation » est une factualité, un donné, un conditionné, dont on doit retracer la genèse depuis l'origine - la réflexion - afin de la valider ou de l'invalider. Une telle fondation consiste à identifier la pensée qui pose ce donné comme « donné à un sujet », pensée qui relève d'un acte présupposé par toute affirmation du caractère donné d'un être. En effet, l'objet - ce qui est posé devant (*objectum*) le sujet - nécessite une pensée qui le fait apparaître comme donné.

Ce travail de fondation permet de préciser ce dont il faut faire abstraction pour accéder au principe inconditionné ou au principe de réflexion. Il faut faire abstraction de l'objet ou de l'être, ce qui implique de sortir du rapport représentationnel de la pensée. La représentation met en relation les termes d'un jugement (l'objet et son prédicat). L'abstraction, prenant un tel jugement pour objet, vient faire abstraction de l'être, du posé (tel objet et tel prédicat), pour en abstraire le posant, l'activité déterminée, à savoir le sujet pensant ou plus exactement la pensée réflexive. Cette abstraction, Fichte la nomme l'*intuition intellectuelle*. Celle-ci rend compte des

conditions de possibilité pour poser l'existence d'un être ou d'un objet : elle fait abstraction de l'être, puisqu'il n'est pas question de savoir si l'on en admet un ou non, mais plutôt de ce qui nous mène à en admettre un. En effet, l'intuition intellectuelle est l'action de séparer dans la pensée ce qui est lié et inséparable dans notre expérience, à savoir la réflexion.

1.3. Réflexion et autocontradiction

En quoi consiste cette réflexion, que l'on peut abstraire de tout fait de représentation comme le principe premier de toute connaissance ? Alors que « représenter » implique de mettre en relations les termes d'un jugement que sont l'objet et son prédicat, « réfléchir » signifie de prendre pour objet l'acte qui pose un certain rapport de représentation. Autrement dit, dans la réflexion, il ne s'agit alors pas de prendre pour objet un donné, mais plutôt l'acte de l'activité même qui pose ce donné¹⁶. *En un mot, la réflexion c'est référer la représentation au sujet non plus comme être représentant (de la triade représenté - représentation - représentant), mais comme libre activité posant cette même représentation.* La réflexion échappe à la logique de la représentation tout en la rendant possible toujours déjà. En retour, la pensée réflexive (le posant) comme fondement de tout être permet d'évaluer tout fait de représentation (le posé) selon qu'ils sont identiques ou contradictoires¹⁷. Nous nous situons donc à présent du point de vue de la réflexion qui peut être utilisée comme un outil de validation ou d'invalidation des autocontradictions.

À l'aune de la loi de la réflexion, la doctrine de la science surmontera les autocontradictions propres au régime de la représentation. Chez Fichte, l'autocontradiction servira de critère d'évaluation de thèses sur le monde. Il faut entendre l'autocontradiction au sens de la contradiction entre ce que l'on dit sur le monde et la possibilité de cette thèse à pouvoir faire partie de ce même monde. Par exemple : affirmer que la vérité est relative infirme directement ce qui est énoncé, puisque soit ce qui est dit est aussi compris dans l'énoncé et alors il est lui aussi relatif, ce qui rend sa prétention à la vérité caduque ; soit ce qui est dit n'est pas

compris dans l'énoncé, mais il ne fait alors plus partie du monde qu'il décrit. Dans les deux cas, l'énoncé est autocontradictoire, car il revient à affirmer quelque chose et faire en même temps son contraire. Tout comme si l'on dit «je ne parle pas», qui est évidemment contredit par le fait de l'avoir dit. La loi de la réflexion, c'est la saisie du fait que :

réfléchir, pour le philosophe, ce n'est pas refléter les mouvements d'une conscience déjà là, c'est interroger l'accord ou la contradiction entre le contenu d'un discours (Dieu est x, l'existence est y, la conscience est z) et l'acte de le dire. [...] Loi de l'identité du posant et du posé, reformulation non dogmatique de la *noésis noéseos* aristotélicienne, elle deviendra la matrice de la réfutation des systèmes philosophiques¹⁸.

Ainsi, la loi de la réflexion est donc le point de départ, mais aussi l'outil principal de toute doctrine de la science¹⁹.

En bref, la réflexion décrit l'activité de la pensée à l'origine de tout pensé ou de toute représentation. Comme principe premier, elle est ce qui rend possible toute connaissance et ce qui permet, à titre d'outil épistémologique, de valider comme d'invalider toute représentation en surmontant les autocontradictions. Nous pensons que ce travail de validation est notamment à l'œuvre dans l'esthétique de Fichte, rendant cette dernière cohérente avec le reste de son œuvre.

2. Le procédé de réfutation

Avant de montrer de quelle manière l'esthétique de Fichte se comprend à l'aune du principe de réflexion, il faut s'intéresser à l'effectuation de ce principe que nous avons seulement identifié jusqu'à maintenant. La réflexion, comme outil de validation des représentations, se met en œuvre à travers le procédé de réfutation. Nous proposons de décrire ce procédé, et par-là l'effectivité de la loi de la réflexion, en abordant le problème du langage. Ce détour nous permettra de mieux comprendre la mise en œuvre de la réflexion, qui est notamment impliquée dans l'esthétique fichtéenne.

2.1. Le problème du langage

Pour Fichte, le langage est une source particulièrement riche d'autocontradictions, susceptibles de nous conduire à une posture dogmatique. Le langage a tendance à réifier la pensée, à n'en retenir que l'être et à en faire oublier la genèse. En effet, en raison de sa nature le langage paraît extérieur, c'est-à-dire conventionnel et historiquement fondé, alors qu'il est plutôt forgé par l'activité même de la pensée. Quel risque engendre cette réification du langage ? Celui de prendre le langage pour une limite indépassable et fondamentale à l'aune de laquelle on juge le champ de la réalité et du connaissable. Fichte nous rappelle que lorsqu'il est question de langage, il n'est pas que question de mots et de phrases, il est aussi et surtout question de concepts. Or, tout concept est le résultat du processus de l'activité de la pensée, il est le résultat d'une fixation qui sert par la suite pour la pensée de point d'appui lui permettant de se comprendre encore davantage. Tel que nous l'avons vu avec la factualité, le problème de la réification survient lorsque la validité d'un tel concept n'a pas été vérifiée puisque cela risque d'engendrer des fixations conceptuelles illusives. Une telle attitude dogmatique ne parvient pas à voir que le langage, comme type de représentation, est un fait dépassable en tant qu'il est le résultat d'un processus actif réflexif dont il dépend²⁰. C'est seulement la reconnaissance de ce fait qui permet de dissiper l'attitude chosifiante qui entache le langage. En revanche - et c'est ce qui fait toute la difficulté de cette dissipation -, le langage est le seul accès possible à cette genèse selon Fichte. Pour accéder à la réflexion et à la possibilité de fonder notre représentation, il est nécessaire de prendre pour point de départ une quelconque représentation, un fait de conscience. Rien n'oblige au passage vers le point de vue réflexif, c'est pourquoi son point de départ dépend de notre propre libre décision de l'effectuer²¹.

Dans le contexte du problème du langage, le vocabulaire de Fichte change : le concept d'esprit remplace la notion de réflexion et celui de la lettre remplace celle de représentation. Avec cette question, il s'agit pour Fichte d'éveiller le lecteur au travail de l'esprit (ou de la réflexion) à la source des constructions langagières, malgré

leur réification. L'esprit joue un double rôle : d'un côté, l'esprit se dit à travers toutes les formes que le langage peut prendre, de l'autre, l'esprit dévoile des conceptions erronées qui ne lui correspondent pas. Dans ce double rôle, l'esprit entre inévitablement en relation avec la lettre. Il y a ainsi un versant englobant et un versant critique de la relation entre l'esprit et la lettre. Si la lettre permet certes de communiquer l'esprit, elle est, de l'aveu même de Fichte, comme nous l'avons vu, source importante d'illusions et de tromperies. Fichte, dans sa dissertation *De la faculté linguistique et de l'origine du langage*²², suggère, relativement à la création de concepts, que tout passage du sensible à l'intelligible ne pourrait être garanti sans redoubler de méfiance, car il s'agit toujours d'une cause possible d'oubli du geste fondamental de la pensée. Ainsi, non seulement le langage (ou la lettre) masque le point de vue garantissant sa propre validité²³, mais, en outre, il crée des apparences trompeuses (faux concepts), des êtres qui en réalité - selon le point de vue réflexif - n'ont aucune garantie de validité et qui viennent forger un rapport illusoire au monde²⁴.

2.2. La ruse du langage et le polyglottisme

Pour déjouer les tromperies du langage, Fichte a recours à la réfutation. Le principe de réfutation, que le commentateur Ives Radrizzani nomme la «ruse du langage», permet d'invalider la lettre ou la représentation dont le dogmatique prétendrait la juste fondation. Le spécialiste Xavier Léon avait déjà relevé ce procédé dans la réponse de Fichte aux critiques que lui adresse Schelling : le commentateur suggère qu'«il n'emprunte à Schelling sa forme et jusqu'à ses formules que pour le suivre et l'attaquer sur son propre terrain²⁵». En adoptant le langage de l'interlocuteur, la ruse du langage consiste à montrer sa contradiction interne entre l'énonciation de sa thèse et ses conditions de réalisation :

Par le truchement de cet artifice langagier, Fichte entre en quelque sorte dans le jeu de ses adversaires ou de ses interlocuteurs, emprunte par exemple leur terminologie, non pas qu'il veuille signifier par là une quelconque concession

ou un infléchissement de sa pensée, mais parce qu'il estime qu'il s'agit du moyen privilégié pour se faire entendre d'eux et pour les amener dialectiquement à la Doctrine de la Science. Face aux Romantiques il parlera en romantique ; dans le contexte de l'occupation napoléonienne il mimera un langage nationaliste ; en Loge il adoptera la phraséologie maçonnique ; face à Jacobi il deviendra un philosophe de la vie ; face à Schelling et à Hegel il singera un discours ontologique²⁶.

C'est d'après ce procédé que le commentateur Reinhard Lauth a pu aussi parler de « polyglottisme » chez Fichte, c'est-à-dire d'une capacité et d'une nécessité de s'adapter à tout champ conceptuel possible. Il faut donc porter attention à différencier ce qui relève de la position de Fichte de ce qui relève de la position qu'il critique. La ruse du langage n'est pas qu'une méthode négative, elle cherche évidemment à amener les différents points de vue de départ (ceux de langages *x* dogmatiques) peu à peu en direction de celui de la réflexion : « Ma théorie doit être présentée de façon infiniment variée, chacun la pensera - et devra la penser - autrement, pour la penser par lui-même²⁷ ». Le polyglottisme de Fichte est intrinsèque au rapport entre l'esprit et la lettre. Il vient à la fois garantir que l'objet s'adapte à la langue en orientant la lettre sur l'esprit, et que la langue s'adapte à l'objet en orientant l'esprit en une diversité de lettre. Ce double rapport de l'objet et de la langue, ou de la lettre et de l'esprit, effectue une révolution : la lettre garantit l'accès à l'esprit, et l'esprit permet l'ancrage de la lettre. Dans le premier geste, il s'agit d'assurer la validité de la lettre par rapport à l'esprit. Dans ce second geste, « il est question dès lors de briser l'inertie du discours, d'éviter que la lettre puisse se reproduire sans l'esprit qui l'anime, quitte à faire du lecteur une simple machine à calculer. [...] C'est ainsi que tout un vocabulaire lié à la création acquerra une dimension fondamentale dans les présentations du système de l'esprit²⁸ ». Ce double rapport entre la lettre et l'esprit est aussi celui de la ruse du langage et du polyglottisme, qui doivent être mis en relation, puisqu'au premier correspond une technique de réfutation

et au deuxième une adaptation au public auquel il s'adresse afin de communiquer le geste de la réflexion²⁹. La distinction entre l'esprit et la lettre est donc essentielle pour comprendre le procédé de réfutation et le polyglottisme.

Ce procédé n'est pas seulement à l'œuvre dans le problème du langage. Nous pensons que Fichte y a également recours dans son traitement de la question de l'esthétique. Cela signifie que Fichte traite de l'esthétique à l'aune de la loi de la réflexion. C'est ce que nous proposons d'illustrer à présent.

3. L'esthétique

C'est en 1795 que Fichte fit connaître son point de vue en matière d'esthétique dans son écrit *Sur l'esprit et la lettre en philosophie*³⁰. Dans ce texte, Fichte propose de répondre et de s'opposer en partie aux *Lettres sur l'éducation esthétique* de Schiller³¹. Ce dernier suggère dans ses *Lettres* que l'erreur de Fichte aurait été d'avoir suivi la lettre du kantisme plutôt que son esprit, ce que Schiller aurait su faire. C'est avec la réponse de Fichte à Schiller qu'il devient manifeste que ce premier pense l'esthétique à l'aune de la réflexion. En effet, dans sa réponse, Fichte met déjà à l'œuvre les méthodes du polyglottisme³² et de la ruse du langage en recourant au vocabulaire de celui à qui il répond : Fichte distingue les notions schillériennes de lettre et d'esprit, à partir de l'exemple de l'activité de la lecture, et il reprend sa théorie des pulsions. En sollicitant de tels concepts et de tels procédés de réfutation, c'est la loi de la réflexion que Fichte met à l'œuvre, comme nous l'avons suggéré plus haut. De manière plus importante, la théorie esthétique de Fichte priorise la réflexion : l'attitude de l'esprit est préférable à celle de la lettre parce qu'elle permet un accès à la pulsion esthétique ou la réflexion. C'est ce que nous aimerions montrer à présent.

3.1. La lettre et l'esprit

Dans *Sur l'esprit et la lettre en philosophie*, Fichte prend soin de distinguer les tendances esthétiques, celles de la *lettre* et de l'*esprit*, à partir de l'exemple de l'activité de la lecture présenté

par Schiller dans ses *Lettres*. Dans ce texte, Fichte s'intéresse également à deux rapports possibles à toute œuvre, écrite, peinte, narrée ou même dansée : l'attrait ou le désintéressement. Selon lui, il est toujours plus ardu de se plonger dans la lecture d'un texte pour lequel nous n'avons pas d'affinités. En revanche, quand une lecture nous plaît, nous sommes comme emportés et la contrainte s'applique plutôt à l'arrêt de la lecture qu'à sa poursuite : « Il semble donc assurément utile rechercher [...] en quoi peut bien au fond consister ce qui en l'occurrence nous attire si puissamment, que ce soit vers des frivolités ou des recherches sérieuses et importantes, ou au contraire nous repousse irrésistiblement, si important et utile que soit l'objet de ce traité³³ ». Voyons pourquoi l'esprit et la lettre sont respectivement rapportés aux deux attitudes volitives que sont l'attrait et le désintéressement.

Le point de vue de la lettre est vécu dans un rapport d'effort puisque, bien que nous cherchions à l'appréhender, l'œuvre expérimentée nous repousse et nous cache son sens. Pour reprendre l'exemple de la lecture difficile - mais il pourrait s'agir d'un autre type d'art que l'œuvre écrite -, le lecteur doit constamment revenir à la charge, lutter et répéter son effort de lecture en se surveillant, jusqu'au détournement ou à l'épuisement. Incapable de trouver un attrait dans l'expérience de la lecture, le lecteur s'en donne l'injonction tel un devoir imposé de l'extérieur. Il se retrouve alors divisé entre la volonté de continuer et le sentiment d'incapacité³⁴. L'attitude de la lettre empêche l'accès à ce que l'expérience de la lecture a de plus propre, c'est-à-dire la capacité de s'y perdre. Elle recherche un autre but que le texte lui-même : celui de le décortiquer, de l'analyser, d'en retirer directement quelque chose.

La conséquence première d'un tel rapport au texte (ou à l'œuvre), en plus de ne pas ressentir d'attrait pour celui-ci, est l'échec de la rencontre avec l'objet esthétique. Le point de vue de la lettre, trouvant son origine chez les *Buchstabe* philosophes (les kantians de la lettre), échoue à rencontrer l'œuvre puisqu'elle s'en tient à une compréhension de fait des textes (*Tatsache*) - une compréhension dogmatique - ce qui l'empêche donc d'en

comprendre l'esprit (*Tathandlung*). Cette attitude réifie le langage de l'œuvre pour ensuite l'ériger en principe, sans jamais y voir la réflexion ; elle considère que la vérité de l'œuvre ne peut se trouver que dans ses parties constituantes, plutôt que par son esprit. De cette omission de l'objet esthétique découle le désintéressement de l'œuvre. Le lecteur ou le spectateur appréhende donc l'œuvre parce qu'il doit le faire (devoir extérieur) et à partir de ce qui lui est déjà familier. Toutefois, ce devoir, même accompli, n'obtiendra jamais une complète satisfaction.

Dans la lecture, l'attitude de l'esprit diffère de l'attitude de lettre par son mode de relation à l'objet. Contrairement à l'attitude de la lettre, le spectateur ou le lecteur entre cette fois-ci en relation avec l'objet esthétique. Celui-ci peut donc avoir un effet d'attrait sur lui, et le lecteur ne s'y attarde pas en raison d'une attente extérieure : « Il en va des livres comme des autres produits de l'art aussi bien que de la nature. L'un nous laisse froids et indifférents, ou même nous repousse ; l'autre nous attire, il nous invite à nous attarder à son étude et à nous oublier nous-mêmes en lui³⁵ ». Dans l'attitude de l'esprit, le spectateur ne se perd pas seulement dans l'œuvre, mais il y participe également. En effet, lorsqu'une œuvre attire ce dernier, il se surprend à comprendre d'avance les propositions de l'artiste, puisque la réflexion lui permet de saisir la création dans un effet d'entraînement, sans effort de sa part. Lorsqu'il fait l'expérience de l'œuvre, le public se voit investi du même mouvement créateur que celui de l'artiste, par mobilisation de sa réflexion esthétique. Dans cette attitude, le lecteur ou le spectateur entre donc en communion avec l'artiste par l'intermédiaire du rapport harmonique avec l'œuvre. C'est pourquoi, pour produire une œuvre d'esprit, l'artiste doit se désintéresser du monde de la représentation et se fier à son sentiment d'harmonie de l'œuvre.

Selon Fichte, l'attitude de l'esprit est préférable à celle de la lettre non seulement parce qu'elle garantit un accès à l'objet, et par là une communion avec l'artiste, mais aussi parce qu'elle nous met en contact avec la pulsion esthétique ou la réflexion.

3.2. La réflexion en matière d'esthétique et la pulsion esthétique

L'esthétique fichtéenne a pour point de départ, mais aussi comme point d'arrivée, la théorie des pulsions³⁶ reprise à Schiller, critiquée, puis transformée en vue de la réflexion. Fichte pense les pulsions en relation avec les représentations. Tel que nous l'avons vu, la représentation, pour être fondée, doit toujours être transie par la réflexion, et la réflexion, pour être communiquée, doit toujours être médiatisée par la représentation. Il en va de même pour la représentation esthétique (qu'elle soit ou non figurative) : l'esprit dépasse toujours la simple lettre par laquelle il s'extériorise. C'est cette idée que Fichte cherche à restituer dans sa conception de l'œuvre d'art : pour lui, l'œuvre d'art est le signe d'une pulsion dite « esthétique », irreprésentable, car source même de la capacité de représentation. Si l'on a des représentations, c'est bien parce qu'on se les représente et non parce qu'on les reçoit de l'extérieur en toute passivité (ce qui n'exclut pas pour autant une part de passivité). Cette faculté de se représenter à soi-même un objet est aussi celle de se représenter *par* soi-même ce même objet, exprimant du même coup le caractère actif de l'appréhension des choses par la conscience humaine, distinct d'une réception passive. En ce sens, la conscience humaine est comme sa propre poussée vers le monde. Une telle activité appréhensive dote le sujet d'une prise sur les représentations et leur organisation selon leur forme, leur utilisation possible et leurs causes - trois catégorisations qui correspondent aux objets des trois pulsions particulières : de connaissance, pratique et esthétique. En s'élançant au monde, toutes recherchent l'objet de leur juste satisfaction.

L'artiste exprime cette pulsion à travers toute production artistique et le spectateur la retrouve dans son contact avec l'art. Ainsi, l'artiste permet de communiquer la pulsion esthétique, il en est le médiateur. L'œuvre est de ce fait le produit d'une production, à la manière du concept qui est le produit de l'activité de la pensée. L'art est en ce sens producteur de modèles et non simplement d'images. Si la pulsion ne se révèle que dans son vécu et qu'elle est inobjectivable en elle-même, le rôle de l'artiste est d'éveiller

le spectateur à être réceptif à l'œuvre, puis d'en être transformé, et du même coup d'intercepter le travail de l'esprit en arrière-fond. En effet, le spectateur qui s'en tiendrait strictement à la production artistique ne pourrait pas voir au-delà de la fixité de l'œuvre, de sa factualité, et risquerait de s'empêcher l'accès à l'expérience de l'œuvre. De la même manière, un artiste qui ne ferait pas intervenir sa réflexion dans la création ne produirait pas des œuvres, mais ne pratiquerait que sa technique. Enfin, il importe autant pour l'artiste que pour le spectateur de ne pas imposer leurs concepts et idées à cette expérience, de faire abstraction des modalités d'appréhension et de création qu'on pourrait imposer à l'œuvre, mais d'en chercher plutôt de nouvelles³⁷. C'est uniquement cette attitude, qui est la même que celle de l'esprit présentée plus haut, qui est réellement investie par la pulsion esthétique.

Contrairement à l'école soutenant la thèse d'un fondement philosophique dans l'esthétique de Fichte, mentionnée dans notre introduction, nous pensons que la pulsion esthétique n'est pas indépendante de la réflexion, mais qu'elle y est intrinsèquement liée ou, plus exactement, qu'elles sont synonymes. Nous trouvons l'indice de cette hypothèse dans l'emploi *provisoire* de l'épithète esthétique : « puisque [cette pulsion], en sa généralité, n'a pas encore de nom, nous voulons lui donner *provisoirement* le nom qui a été utilisé jusqu'à présent pour désigner l'un de ses rameaux, et l'appeler [pulsion] esthétique³⁸ ». Ce que Fichte indique ici, c'est que par pulsion esthétique, terme qu'il reprend à Schiller, il entend le caractère général de la pulsion, c'est-à-dire la réflexion, le geste fondamental de sa philosophie : « L'essence de la philosophie transcendantale consiste [...] donc en ce que ce n'est pas le représenté, mais le représenter même qui est représenté [reflektirt]³⁹ ». Il faut toutefois prendre garde à cette traduction, qui comprend la réflexion en termes de représentation. Ici, « reflektirt » ne devrait pas être traduit par « représenté », mais plutôt par « réfléchi ». Le lien entre la pulsion esthétique et la réflexion devient donc plus évident. Puisque Fichte valorise l'attitude de l'esprit qui est investie par la pulsion esthétique ou la réflexion, on comprend mieux en quoi la réflexion est placée au centre de son esthétique.

Conclusion

À la lumière de la loi de la réflexion et des procédés de réfutation, nous pensons que la valeur de l'esthétique dans l'œuvre de Fichte est à comprendre à l'aune de la loi de la réflexion, qui entraîne autant un procédé de réfutation qu'un procédé constructif, celui du rôle de l'esthétique comme apprentissage de l'esprit. Telle que Fichte la met en pratique dans la doctrine de la science de 1794, la réflexion est la loi à partir de laquelle la réfutation d'arguments et de fondements de systèmes philosophiques devient possible puisqu'ils se révèlent contradictoires avec le fait même de les dire. Cette mise en œuvre de la loi de la réflexion est notamment visible dans son écrit sur l'esthétique où il s'oppose à Schiller à partir des méthodes de la ruse du langage et du polyglottisme. La réflexion s'insère dans la pensée esthétique de Fichte également au niveau de son contenu : nous avons tenté de montrer qu'il valorise une certaine attitude esthétique, celle de l'esprit, qui garantit à l'artiste et au spectateur un accès à la pulsion esthétique ou la réflexion. L'esthétique de Fichte n'est donc ni un outil pédagogique à la compréhension de Kant, ni une originalité dans son œuvre, mais elle est plutôt en continuité avec l'ensemble de sa philosophie en tant que philosophie de la réflexion.

-
1. *Fichte-Gesamtausgabe der Bayerischen Akademie der Wissenschaften. Fichte-Gesamtausgabe der Bayerischen Akademie der Wissenschaften*, éd. Reinhard Lauth, *et. al.*, Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann-Holzboog, 1981 [= *GA*].
 2. Johann Gottlieb Fichte, *Über Geist und Buchstab in der Philosophie*, *GA I*, 6, GA333-361 ; *Sur l'esprit et la lettre dans la philosophie* [= *ELP*], in *Essais philosophiques choisis (1794-1795)*, trad. Luc Ferry et Alain Renaut, Paris, Vrin, 1984, p. 83-109.
 3. Longtemps représentée par Alexis Philonenko, puis Alain Renaut.
 4. «L'art ne forme pas seulement l'entendement, comme le savant, ou seulement le cœur, comme l'instituteur moral du peuple, mais il forme l'homme tout entier, dans son unité [...] : *il convertit le point de vue transcendantal en point de vue commun* ». Fichte, *Le système de l'éthique selon les principes de la Doctrine de la science*, Paris,

- Puf, 1998, p. 330-331. Cf. Ives Radrizzani, « De l'esthétique du jugement à l'esthétique de l'imagination, ou de la révolution copernicienne opérée par Fichte en matière d'esthétique », *L'esthétique naît-elle au XVIII^e siècle ?*, Paris, Puf, 2000, p. 138-141.
5. Radrizzani, *loc. cit.*, p. 138-141.
 6. La *Critique de la raison pure* (1781/87), la *Critique de la raison pratique* (1788) et la *Critique de la faculté de juger* (1790) d'Immanuel Kant.
 7. Isabelle Thomas-Fogiel, *Nouvelle présentation de la doctrine de la science, 1797-1798*. Introduit, traduit et annoté par Isabelle Thomas-Fogiel, Paris, Vrin (Coll. « Textes & Commentaires »), 1999, p. 19.
 8. *Ibid.*, p. 89-90 et notes de la p. 105 ; Xavier Léon, *Fichte et son temps*, vol. 1, Paris, Colin, 1922, p. 293-299 ; Une telle interprétation conservatrice et anti-philosophique n'était pas le fait d'une erreur, mais d'un intérêt politique et religieux des kantien de la philosophie populaire. À la tête des revues kantien les plus importantes et en raison de leurs liaisons avec le pouvoir politique et religieux en place, ils se sont assurés d'une influence intellectuelle dans les universités.
 9. La représentation, en tant qu'objet de la pensée, est le lieu de de la mise en relation du sujet et de l'objet, de l'entendement et de la sensibilité, du concept et de l'intuition, de la spontanéité et de la réceptivité, de la forme et de la matière.
 10. Nous pourrions de nos jours parler d'épistémologie. Ce n'est probablement pas dû au hasard que « Epistemology » ait été choisi pour traduire « Wissenschaftslehre » en anglais au début du 20^e siècle, cf. James F. Ferrier, *Institutes of Metaphysics: the Theory of knowing and Being*, Édimbourg/Londres, William Blackwood and sons, 1854, p. 46 ; Thomas-Fogiel, *op. cit.*, p. 87.
 11. Le terme *Wissen* signifie plutôt « savoir » que « connaissance », qui trouve son correspondant dans « Erkenntnis ». Cette différence est importante pour Fichte, puisqu'elle marque un trait entre la science chez Kant et dans la doctrine de la science. Puisque chez Kant la connaissance est à rapporter à la représentation d'objet, Fichte fait usage du terme « savoir » pour s'en distancier et développer un savoir réflexif. Il va sans dire que Kant utilise le terme de la « réflexion », qui correspond parfaitement à celui de Fichte, mais Kant ne l'a pas élevé au niveau d'un principe fondationnel. Au sujet de la réflexion chez Kant, cf. Antoine Grandjean, *Critique et réflexion: essai sur le discours kantien*, Paris, Vrin, 2009 ; cf. Thomas-Fogiel, *Critique de la représentation: étude sur Fichte*, Paris, J. Vrin, 2000, p. 96.

12. Fichte, *Œuvres choisies de philosophie première*, trad. Alexis Philonenko, troisième édition augmentée, Paris, Vrin, 1999, *Principes de la doctrine de la science (Grundlage der gesamten Wissenschaftslehre* (= GWL ou *Grundlage*); GWL, § 1. Du premier principe inconditionné absolument, p. 17 (nous soulignons).
13. Le conditionné s'oppose à l'inconditionné par le fait qu'il est possible de remonter à sa cause, qui est autre que lui-même, et qu'il présuppose comme raison de son existence.
14. La doctrine de la science de Fichte adopte un large vocabulaire, puisqu'elle adapte son discours à l'objet questionné. Nous reviendrons sur ce point important dans la section abordant le polyglottisme fiction.
15. Le dogmatisme est ici l'attitude philosophique des kantien orthodoxes, qui prennent à la lettre le texte kantien à la manière d'un donné non questionné.
16. Le terme allemand pour désigner la réflexion, *Tathandlung*, compose d'ailleurs ces deux sens de l'activité (*Tat* et *Handlung*) que n'a pas «réflexion», et permet d'en saisir le sens d'identité autoréférentielle : dans « Je suis-je » le posant et le posé, le sujet et l'objet, sont identiques.
17. L'accès à ce point de vue critique qui, chez Fichte est l'intuition intellectuelle, Kant l'avait déjà conçu, puisqu'«intellectuel» signifie déjà chez lui «ce qui a pour contenu un agir»; Kant, *Reflexionen*, n. 968, *AK*, XIV; Cité par Thomas-Fogiel, *op. cit.*, p. 15-16.
18. *Ibid.*, p. 50-51.
19. Il y a toujours un risque de mal saisir le sens de la réflexion. Cela reviendrait à interpréter les affirmations de la doctrine de la science selon les termes du régime de représentation; c'est risquer de la comprendre comme « la pensée qui se pense se pensant » au sens de « la représentation d'une représentation ». C'est d'ailleurs ce que les kantien de la lettre ont fait à la lecture de la *Grundlage*, puisque selon leur dogme rien ne pouvait être posé au-delà du fait de la représentation. Pour cette raison ils sont autocontradictoire, car du point de vue de la réflexion, ils posent, par leur libre activité de déterminer, qu'ils sont déterminés par un fait conditionné (la représentation est conditionnée par la réflexion) pris pour un inconditionné. Ils ne peuvent alors pas dire ce qu'ils disent sans se contredire.
20. *Ibid.*, p. 64 et 66.
21. Fichte, *Nouvelle présentation de la doctrine de la science, 1797-1798*, Seconde introduction, §5 «L'intuition intellectuelle». Fichte prend

un exemple de fait de conscience : le fait de penser à un objet «A». L'intuition sensible nous procure la suite de deux représentations dans le temps : (1) Je me dis de penser à un objet A, puis (2) je pense effectivement à cet objet A. Ce sont là deux représentations qui se suivent dans le temps, celle d'un devoir être à un être. Or, comment prouver que la seconde représentation découle de la première ? Que de devoir penser A découle effectivement la pensée de A ? Si je m'en tenais à ce que l'intuition sensible me fournit, alors je ferais l'expérience de deux représentations se succédant sans même pouvoir en saisir la liaison. Ce serait là deux «en soi» et non deux objets pour un même sujet. Le fondement de leur liaison se trouve dans une autre intuition, qui est intellectuelle et qui fournit la raison de leur succession. Par celle-ci je rapporte mes représentations extérieures à moi comme étant leur fondement actif, leur principe unifiant.

22. Fichte, *Von der Sprachfähigkeit und dem Ursprung der Sprache*, GA 1,3,114 ; cité par Wolfgang Janke, *Vom Bilde des Absoluten : Grundzüge der Phänomenologie Fichtes*, Berlin ; New York, de Gruyter, 1993, p. 166 : «Die Uebertragung sinnlicher Zeichen auf übersinnliche Begriffe ist indeß Ursache einer Täuschung».
23. *Ibid.*, GA 1, 3,103 ; cité par Janke, p. 158-159.
24. Fichte, *Sonnenklarer Bericht an das größere Publikum über das eigentliche Wesen der neuesten*, GA 1,7, 237 ; cité par Janke, p. 166.
25. Léon, *Fichte et son temps*, vol. I, Paris, Colin, 1922, p. 11.
26. Radrizzani, «Les raisons systématiques de l'inachèvement du système fichtéen», *Revista de Estud(i)os sobre Fichte* [en ligne], vol. 12, 2016, p. 5-6.
27. Lettre à Reinhold, Lettre à Reinhold du 21 mars 1797, GA III/3, 57 ; cité par Radrizzani, *loc. cit.*, p. 3.
28. Luis Felipe Garcia, *La philosophie comme Wissenschaftslehre : le projet fiction d'une nouvelle pratique du savoir*, Hildesheim, Georg Olms Verlag (coll. Europaea memoria. Reihe 1), 2018, p. 197 ; Comme le fait remarquer Garcia, Jean-Christophe Goddard a souligné la racine créatrice du terme lui-même «Wissenschaftslehre», qui est *Wissen-Schaffen* ou *Wissensschöpfung*, littéralement : créatrice du savoir, et ce, partant de son propre discours. Cf. Goddard, Jean-Christophe, «1804-1805. La désubjectivation du transcendantal», dans *Archives de Philosophie*, tome 72, n° 3, 2009, p. 427, note.
29. Luis Felipe Garcia, *op. cit.*, p. 196-199.

30. On nomma la confrontation entre Fichte et Schiller la «Horenstreit», la querelle des *Heures*, en référence au titre de la revue tenue par Schiller, *Die Horen*; pour une contextualisation de la genèse de l'essai en question cf. Fichte, GA, *Vorwort*, 315-332 et Radrizzani, «De l'esthétique du jugement à l'esthétique de l'imagination, ou de la révolution copernicienne opérée par Fichte en matière d'esthétique», p. 135-136; Pour un contexte sur les réponses, cf. la présentation de Jean-Louis Vieillard-Baron dans sa traduction de Fichte, *La destination du savant*, Paris, Vrin, 2016.
31. Restant privée, la querelle s'est restreinte à la réponse de Fichte aux *Lettres sur l'éducation esthétique* de Schiller, dont il refusa la publication dans sa revue *Die Horen*, parce que ce dernier la jugea hors-sujet et trop complexe pour les lecteurs. Ce n'est qu'en 1800 que Fichte la publia dans sa revue, le *Philosophische Journal*. Le texte *ELP* est le résultat de l'exposé de différents cours et de leur courte correspondance sur le sujet. Trois cours, qui deviendront, avec l'écrit ici étudié, la *Trieblehre* des *Principes de la Doctrine de la Science* dans une version retravaillée: *Ich will untersuchen, wodurch Geist vom Buchstaben in der Philosophie überhaupt sich unterscheidet*, 295 sq.; *Über Geist, und Buchstaben in der Philosophie*, 307 sq.; *Über den Unterschied des Geistes, und des Buchstabens in der Philosophie*, 315 sq.; GA II, 3, 295-342; Les lettres du 21 juin et du 3-4 août 1795: GA III, 2, 325-326, 328, 333-335, 336-340, 360-367.
32. Radrizzani suggère que la méthode du polyglottisme est déjà à l'œuvre en 1793, avant même la GWL. Cf. Radrizzani, «La "première" doctrine de la science de Fichte: introduction et traduction», dans *Archives de Philosophie*, vol. 60, n° 4, Paris, 1997, p. 623.
33. *ELP*, *op. cit.*, p. 85.
34. Elise Derroitte, «L'esthétique pulsionnelle de Fichte comme théorie de l'auto-création», in *Revue philosophie de la France et de l'étranger*, Paris, Puf, 2015/1, tome 140, p. 40-41.
35. *ELP*, *op. cit.*, p. 85.
36. Luc Ferry traduit le terme *Trieb* par «instinct»: *Sur l'esprit et la lettre dans la philosophie*, p. 83-109; Toutefois, à la fois pour restituer la cohérence sémantique avec la doctrine des pulsions (*Trieblehre*) de la GWL (puisque'elle la préfigure), et à la fois en accord avec Derroitte nous garderons le terme de «pulsion», cf. Derroitte, *loc. cit.*, p. 39, note 9; C'est en effet pour insister sur son caractère anthropologique,

c'est-à-dire radicalement différencié de la nature, que nous garderons celui de pulsion, alors que l'instinct évoque la proximité animale avec la nature.

37. *Ibid.*, p. 42-43.

38. Nous remplaçons aussi le terme d'instinct par celui de pulsion. Traduction et interprétation tirées de Giorgia Cecchinato, «Le problème d'une esthétique chez Fichte», dans *Fichte und die Kunst*, in *Fichte-Studien*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2014/1, n° 41, p. 113 (nous soulignons); GA I/6, p. 340-341.

39. «Hierin nun, welches ich bloß im Vorbeigehen, vor die, denen es nöthig seyn könnte, erinnere, besteht das Wesen der transzendentalen Philosophie, daß nicht gerazu vorgestellt, sondern daß das *Vorstellen* vorgestellt werde, daß nicht, nach Art des gemeinen Menschenverstandes, unmittelbar über das vorgestellte, sondern über das vorstellende: und erst vermittelst dieses über das vorgestellte reflektirt werde», GA II/3, *Über den Unterschied des Geistes, und des Buchstabens in der Philosophie*, p. 325-326. Il s'agit ici de l'un des cours portant sur le même sujet que l'écrit. Trad. tirée de Cecchinato, *loc. cit.*, p. 114.